

Le Japon se distingue des autres grands pays industrialisés par le fait qu'il est entré en récession avec un faible niveau d'endettement. Il a mis à profit la marge de manoeuvre que lui donnait cette situation pour adopter trois grands trains de mesures de stimulation. Certains signes récents permettent de croire que ces mesures, en stimulant la demande intérieure, ont amélioré les chances de redressement de l'économie japonaise et de réduction de l'excédent de la balance courante.

En Allemagne, une baisse des pressions inflationnistes sous-jacentes et les progrès au chapitre de la réduction du déficit ont permis un recul important des taux d'intérêt au cours des deux dernières années. Cette évolution a permis un allègement des conditions monétaires dans l'ensemble de l'Europe ainsi qu'une reprise graduelle de l'économie allemande.

Le Canada contribue à l'initiative de croissance du G-7. Le récent budget a introduit une stratégie globale destinée à permettre au Canada d'abaisser son déficit à 3 % du PIB d'ici à 1996-1997. Le gouvernement s'est également engagé à prendre d'autres mesures par la suite pour éliminer le déficit. Ces mesures stimuleront la croissance et l'emploi en réduisant de façon durable les taux d'intérêt à long terme.

Une saine politique monétaire a aussi conduit à une réduction soutenue de l'inflation et a aidé à créer les conditions propres à une croissance durable. L'engagement qu'a pris le Canada d'atteindre des objectifs spécifiques en matière d'inflation, objectifs qu'il a récemment reconfirmés et prolongés jusqu'à la fin de 1998, constitue une indication supplémentaire de la volonté du Canada de poursuivre ces politiques.

Les gouvernements des pays du G-7 reconnaissent que même si la mise en oeuvre de ces saines politiques macroéconomiques contribuera sans aucun doute à l'amélioration des perspectives de croissance durable, il faudra aussi procéder à des réformes structurelles pour résorber les taux inacceptables de chômage. À la conférence des G-7 sur l'emploi, tenue à Détroit en mars dernier, les ministres ont convenu de l'importance de réformes qui accentueraient la souplesse des marchés du travail et de la nécessité de lever les obstacles, de nature fiscale et réglementaire, à la création d'emplois sous l'impulsion du secteur privé.

Le Canada prend des mesures en ce sens. Le gouvernement est déjà intervenu pour réduire les désincitations à l'emploi dans le système canadien d'assurance-chômage. L'amélioration du fonctionnement des marchés du travail est l'un des principaux objectifs de l'actuel examen de notre régime d'aide sociale. Nous avons l'intention de faire de la formation une priorité et d'utiliser le changement technologique de façon à assurer la hausse du niveau de vie.